



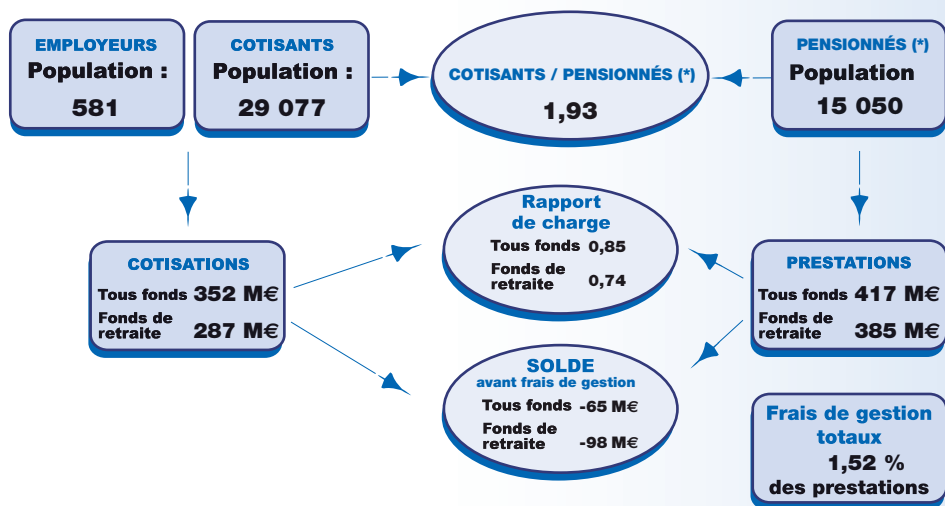
RAPPORT D'ACTIVITÉ SYNTHÉTIQUE

2006

CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL
DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE



Le régime CRPN en 2006



(*) Hors temps alterné

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	4-5	→ Cotisations et prestations	19
ORGANIGRAMME	6-7	→ Rapport de charge trois fonds	19
RAPPORT DE GESTION	8-13	→ Evolution des cotisations	19
→ Régime	8	→ Evolution du taux de cotisations	19
→ Répartition des réserves	10	→ Evolution des prestations	19
→ Réserves mobilières	10	→ Rapport cotisants / pensionnés	21
→ Réserves immobilières	11	→ Prévoyance	21
ETATS FINANCIERS SYNTHETIQUES	13	→ Employeurs	22
STATISTIQUES	14-22	EN BREF	23-26
→ Cotisants	14	→ Nouvelles du CA	23
→ Pensionnés	15	→ Actifs	23
→ Pyramide des âges	18	→ Pensionnés	23
		→ Actifs et pensionnés	24
		→ Employeurs	25
		LOC INTER IMMOBILIER	26-27



Éléments CRPN pour 2007

Paramètres

Taux de cotisations
Fonds de retraite 17,55%
Fonds spécial et assurance 4%

**Plafond de salaire soumis
à cotisations CRPN**
P CRPN 257 472 €/ an

**Nombre d'années de prestations
en réserve au fonds de retraite**
N 2006 7,25

Indice de variation des salaires corrigé
IVSC 2007 29,3529

Indice de variation des pensions
IVP 2007-1 34,5175 **IVP 2007-2** 34,7521

Plafond mensuel Sécurité sociale
2 682 €

Prestations

Pension directe maximum
liquidée en 2007 pour une carrière continue de 25 ans
au plafond du 1/1/1983 au 31/12/2007
73 976 €/ an

Majoration base maximum
liquidée en 2007
6 436 €/ an

Bonification maximum
liquidée en 2007
965 €/ an

Assurance décès maximum
386 208 €



COMPOSITION AU 1^{er} JUILLET 2007

Président : Pasquin ORDIONI

Vice-Président : Jacques HOYER

Commissaire du Gouvernement : Gérard RUCAY

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS

TITULAIRES

Denis APVRILLE

Chargé de mission auprès du
Secrétaire général de l'aviation civile
(ministère des transports)

André CHATELLIER

Sous-Directeur honoraire
Sté AIR FRANCE

Denis GARIEL

Responsable réglementation des vols
C E V (ministère de la défense)

Jean-Pierre LE GOFF

Délégué général
FNAM et de la CSTA

Alain MALKA

Directeur des ressources humaines
Sté AIR FRANCE

Pasquin ORDIONI

Directeur honoraire
Sté AIR FRANCE

Michèle PAIRAULT-MEYZER

Directeur du service relations du travail
Sté AIR FRANCE

Henri PERRIER

Représentant du GIFAS

Jacques PICHOT

Secrétaire général Sté AIR FRANCE

Olivier PRÉVOST

Responsable des opérations financières
à la direction des affaires internationales
Sté AIR FRANCE

Jean-Baptiste VALLÉ

Président SCARA

Valérie VIDEAU

Chef de secteur PNT
Cie AIGLE AZUR

SUPPLEANTS

Michel SAILLARD

Chef du département administratif du service
d'exploitation de formation aéronautique
à la DGAC (ministère des transports)

Solveig FABRE-HELVIG

Responsable des Etudes Economiques
à la Direction des Ressources Humaines PN
Sté AIR FRANCE

Gérard LECONTE

Responsable des ressources humaines
C E V (ministère de la défense)

Jérôme CROIZAT-VIALLET

Directeur des ressources humaines
Sté BRIT AIR

Gaël SINTIC

Responsable du recrutement et de la formation
Cie AIRLINAIR

Michel CARUEL

Directeur du contrôle interne et audit interne
Sté AIR FRANCE

Daniel NATHAN

Délégué général du personnel navigant commercial
Sté AIR FRANCE

Claude BRESSON

Directeur des affaires sociales
et de la formation du GIFAS

Pierre Marie GAUTRON

Directeur du personnel navigant technique
Sté AIR FRANCE

André ROGER

Chargé de mission
Sté AIR FRANCE

Dominique ACHIN

Directeur des ressources humaines
Cie CORSAIR

Philippe DANDRIEUX

Secrétaire général
Cie CCM AIRLINES



COMPOSITION AU 1^{er} JUILLET 2007

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES

TITULAIRES

SUPPLEANTS

au titre des Essais et Réceptions

Frédéric NOURISSON Ingénieur navigant d'essais – EUROCOPTER	Jean-Claude CAMUS Expérimentateur navigant d'essais – CEV
---	---

au titre des PNT du transport aérien

Jean François HUZEN Pilote - sté AIR FRANCE	Michel JANOT Pilote - sté AIR FRANCE
Etienne LICHTENBERGER Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Christophe BAULARD Commandant de bord sté REGIONAL CIE AERIENNE EUROPEENNE
Jean Michel MOUTET Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Philippe VIVIER Commandant de bord - sté AIR FRANCE

au titre des Autres Navigants Techniques du transport aérien

Rémy VAUDOIS Mécanicien navigant - sté AIR FRANCE	Gérard LECORDIER Mécanicien navigant - sté AIR FRANCE
---	---

au titre des PNC du transport aérien

Pascale BARRAQUÉ PNC - sté AIR FRANCE	Hubert DESCAMPS PNC - sté AIR FRANCE
Jean-Michel FAUDEMER PNC - sté AIR FRANCE	Odile CONTANT-TASTETS PNC - sté AIR FRANCE
Franck MIKULA PNC - sté AIR FRANCE	Michèle LEVY-HAZERA PNC - sté AIR FRANCE

au titre du Travail Aérien

Michel MORVAN Commandant de bord - SECURITE CIVILE	Michel SENESCAT Pilote Inspecteur - DGAC
--	--

au titre des Retraités

Jacques HOYER ex-Commandant de bord – sté AIR FRANCE	Jean-Jack DESPUJOLS ex-PNC - sté AIR FRANCE
Edith HUBERT BRIERRE ex-PNC - sté AIR FRANCE	Yves YGOUF ex-OMN – sté AIR FRANCE
André MARTIN ex-Commandant de bord cie TAT et cie AIR LITTORAL	Jean TANTOT ex-PNC - cie UTA



ORGANIGRAMME des services de la CRPN au 1^{er} juillet 2007

PRÉSIDENT



Pasquin ORDIONI

VICE-PRÉSIDENT



Jacques HOYER

SECRÉTARIAT
DE DIRECTION

Elisa SALA
Anne SAUREL

DIRECTEUR

Etienne STOFER

CONTRÔLE INTERNE

Guy BRAMI

RÉGIME AFFILIÉS ET ÉTUDES

Sylvie BESSON

Affiliés
Sylvie CAMBUS
Muriel REBAUDO-TRAVERS

Études
Sylvie CALONE

FINANCIER

Marie-Agnès LUCAS
de PESLOUAN

IMMOBILIER

Bruno PAGES

RÉGIME EMPLOYEURS ACTION SOCIALE

Roselyne GIRARD-KROMAS
Valérie LE SCOUR

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Christine GENLOT

Service Comptabilité : Pierre SCHURDEVIN
Service Contentieux : Marie FERREIRA
Service Informatique : Christophe OLLIVIER
Service du Personnel : Valérie OUCIF



Direction : (8) Etienne STOFER, (9) Elisa SALA, (10) Anne SAUREL, (11) Guy BRAMI.

Régime :

- **service affiliés et études :** (3) Muriel REBAUDO-TRAVERS, (4) Sylvie BESSON, (5) Sylvie CAMBUS, (6) Sylvie CALONE, (20) Kina OUALLOUCHE, (21) Nathalie CARRÉ, (22) Marie-Christine GRAVE, (35) Dominique CHASSON, (36) Noëlle LESNÉ ; Virginie CAUQUELIN, Inès LAHLOU et Céline RAULO (*).
- **service employeurs-action sociale :** (1) Valérie LE SCOUR, (2) Roselyne GIRARD-KROMAS, (18) Martine CHARLET, (19) Nathalie RICARD.

Service financier : (7) Marie-Agnès LUCAS de PESLOUAN, (23) Guillaume COMBEPINE, (24) Béatrice LANG, (37) Marie Agnès DEBRON, (38) David TOMI ; Jean-Baptiste TILLET (*).

Service immobilier : (12) Bruno PAGES, (27) Odile PICHON, (28) Monique SOULLIER, (29) Aline VELÉ ; Bernard ALBOUY et Carlos SALGADO (*).

Secrétariat général :

(14) Christine GENLOT, (31) Virginie HUBLET.

- **service informatique :** (13) Christophe OLLIVIER, (26) Dominique FURGAUT, (30) Tina DE SOUSA, (39) Léo CAMPA, (40) Nathalie TAIEB, (41) Armand KILLIAN, (42) Philippe COUTANT, (43) Laurence CARDOT, (44) Gilbert ALBARET, (45) Fabien CLIN ; Olivier COHEN et Thierry GERMAIN (*).
- **service comptabilité :** (16) Pierre SCHURDEVIN, (33) Béatrice TEIXEIRA, (34) Eddy WAGNER, (46) Béatrice LECLAIRE ; Dominique DANIELLOT (*).
- **service contentieux :** (17) Marie FERREIRA.
- **service du personnel :** (15) Valérie OUCIF, (32) Cécile EMARD.

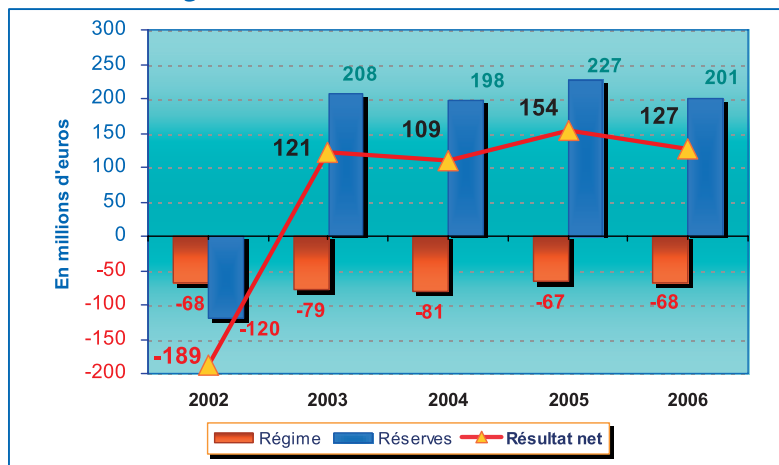
Accueil : (25) David BOUDEVILLE.

(*) Absents le jour de la photo (hors congés parentaux et longue maladie)



FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

Résultat du régime et des réserves



Le résultat net total s'élève à 127M€ en 2006.

LE REGIME

Sur le plan réglementaire et institutionnel, l'année 2006 a été marquée par :

- ✓ la poursuite des travaux de la commission de réforme au 1er semestre, puis la nomination par la Tutelle en septembre d'un expert, M. CHERTIER, en vue de la préconisation de nouvelles pistes de réflexion pour le Conseil. Le rapport de l'expert a été remis en janvier 2007 ; les travaux et réflexions continuent avec la participation de l'expert.
- ✓ la publication du décret n° 2006-1809 du 23 décembre 2006 étendant la possibilité de cotiser au taux majoré à l'ensemble des navigants de la sécurité civile ;

Sur le plan des entreprises, une nouvelle défaillance d'entreprise de plus de 50 navigants est à noter en 2006, il s'agit de la société AXIS AIRWAYS.

Sur le plan des affiliés, après la reprise de la progression du nombre de cotisants constatée en 2005 (+ 1,7 %), on constate un ralentissement de cette tendance avec une progression limitée à 1,2 % en 2006. L'évolution est de + 1,7 % pour les PNC en 2006 contre + 2,8 % en 2005 et de + 0,2 % pour les PNT en 2006 contre - 0,5 % l'année précédente.

Même si la disposition ne concerne pas directement le champ d'application de notre régime, mentionnons la publication du décret n° 2006-1425 du 21 novembre 2006, précisant notamment que les entreprises de transport aérien sont assujetties au droit du travail français au titre de leurs bases d'exploitation situées sur le territoire français, pour les personnels ayant le centre effectif de leur activité professionnelle sur celui-ci.

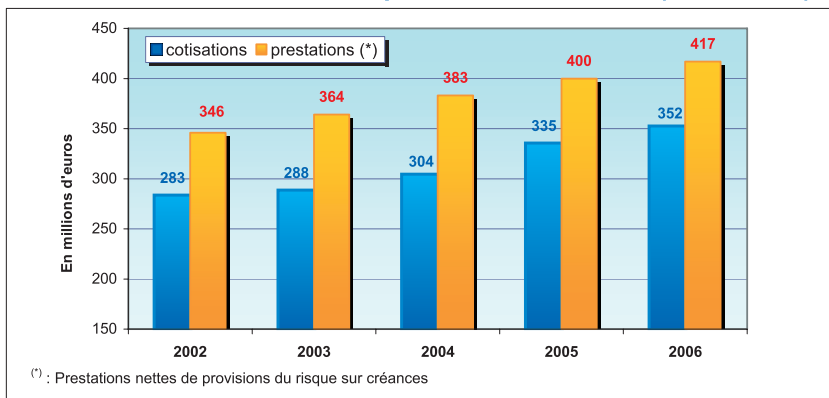
Tous fonds confondus et hors résultat exceptionnel, le résultat technique du régime accuse en 2006 un déficit d'un peu plus de 68 M€, en légère augmentation de 1,2 % par rapport à 2005, alors qu'il avait régressé de 17,5 % entre 2004 et 2005 grâce à l'augmentation du plafond de cotisations.



Résultat du régime (tous fonds)

En milliers d'euros	2006	2005	Variations	
			en valeur	en %
FONDS RETRAITE	(98 477)	(92 901)	(5 576)	6,0%
Cotisations	287 584	274 268	13 316	4,9%
Variation du risque s/ créances	(908)	(1 354)	446	-33,0%
Prestations	(385 153)	(365 814)	(19 339)	5,3%
FONDS SPECIAL	24 817	22 326	2 491	11,2%
Cotisations	55 419	53 141	2 278	4,3%
Variation du risque s/ créances	(172)	(260)	88	-33,9%
Prestations	(30 430)	(30 554)	125	-0,4%
FONDS D'ASSURANCE	8 317	5 583	2 734	49,0%
Cotisations	9 781	9 379	401	4,3%
Variation du risque s/ créances	(31)	(46)	15	-33,1%
Prestations	(1 433)	(3 750)	2 318	-61,8%
FONDS SOCIAL	(258)	88	(347)	NS
Dotation du Fds Retraite & autres produits		305	(305)	NS
Prestations	(258)	(217)	(42)	19,2%
ENSEMBLE DES 4 FONDS	(65 602)	(64 904)	(698)	1,1%
Cotisations et dotation au Fonds Social	352 783	337 093	15 690	4,7%
Variation du risque s/ créances	(1 111)	(1 661)	550	-33,1%
Prestations totales	(417 274)	(400 336)	(16 938)	4,2%
COUTS NET DE FONCTIONNEMENT	(2 510)	(2 430)	(80)	3,3%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	382	57	325	NS
RESULTAT DU REGIME	(67 730)	(67 277)	(453)	0,7%

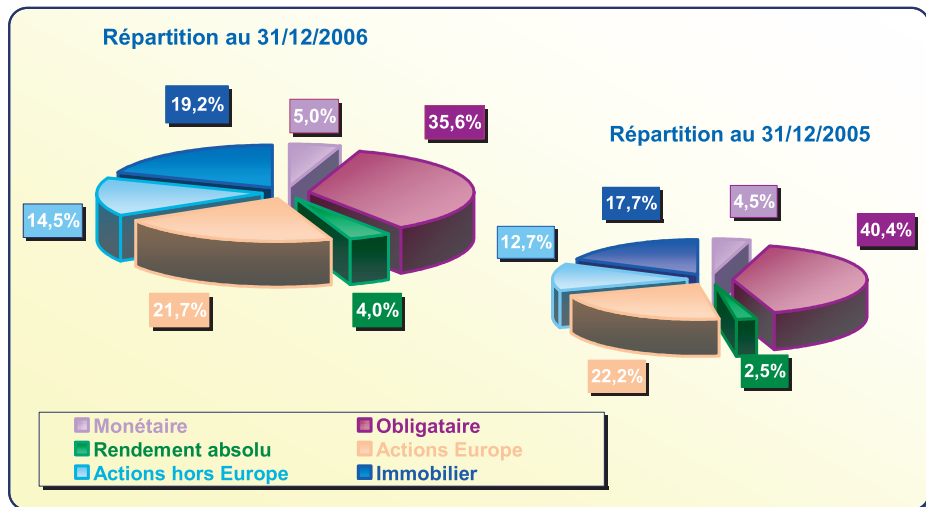
Evolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)





REPARTITION DES RESERVES

Durant l'année 2006, la répartition des réserves, en valeur de marché, a évolué avec une réduction du portefeuille obligataire, au bénéfice des autres classes d'actifs.



LES RESERVES MOBILIERES

Au 31 décembre 2006, les réserves mobilières atteignent 3 177 M€ en valeur de marché, en progression de 169 M€ par rapport à leur niveau du 31 décembre 2005.

En 2006, la rentabilité du portefeuille s'est établie à 6,53 %, largement au dessus de l'indice représentatif de l'allocation stratégique qui a progressé de 5,55 %.

Cette surperformance de près de 1% s'explique par différents éléments :

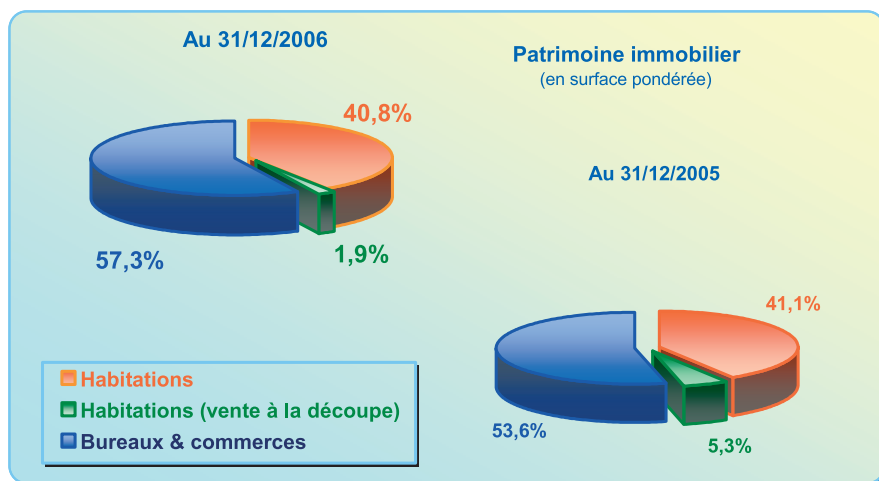
- en matière obligataire, les diversifications du portefeuille sur des obligations convertibles et plus marginalement, sur du crédit et des titres indexés sur les actions ;
- sur les actions hors Europe, les bons résultats des fonds Asie, pays émergents et Europe de l'Est ;
- la surpondération des actions au détriment des obligations.



En milliers d'euros	2006	2005	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	9 382	7 717	1 665	21,6%
Résultat du portefeuille	160 939	166 176	(5 237)	-3,2%
Impôt sur les sociétés	(2 404)	(2 149)	(255)	11,9%
RESULTAT NET DES RESERVES MOBILIERES	167 917	171 744	(3 828)	-2,2%

LES RESERVES IMMOBILIERES

Le patrimoine immobilier de la CRPN a largement bénéficié de l'appréciation du marché en 2006. Sa valeur vénale, en y incluant la quote-part de patrimoine des SCI filiales, atteint 753,3 M€ fin 2006 contre 646,7 M€ fin 2005. Cette variation, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par une hausse des valeurs vénales à hauteur de 104,7 M€, par les cessions en cours d'exercice pour un montant de 26 M€ et par l'acquisition d'un immeuble de bureaux à Saint-Ouen pour une valeur de 27,9 M€ (en quote-part CRPN).





De nouveau, l'année 2006 a été un excellent millésime pour le marché de l'immobilier résidentiel, même si le rythme de hausse des prix a ralenti. La Caisse a profité de cette bonne orientation du marché pour poursuivre sa politique d'arbitrage, allégeant le résidentiel en faveur du bureau.

La gestion des réserves immobilières a dégagé un résultat positif de 26,8 M€ en 2006, en diminution de 46,2 % sur l'année précédente, qui se décompose en :

- un résultat d'exploitation, quasiment stable entre les 2 exercices, 15,3 M€ en 2006 contre 15,4 M€ en 2005, malgré la réduction du patrimoine immobilier;
- un résultat de cession de 15,1 M€, en retrait de 60,3% par rapport à 2005, compte tenu du net ralentissement du volume des cessions.

<i>En milliers d'euros</i>	2006	2005	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (loyers et autres produits, reprises de provisions)	26 440	27 760	(1 320)	-4,8%
Charges d'exploitation	(11 095)	(12 312)	1 217	9,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 346	15 449	(103)	-0,7%
Résultat de cession des immeubles	15 130	38 070	(22 939)	-60,3%
Impôt sur les sociétés	(3 683)	(3 707)	24	0,6%
RESULTAT NET DES RESERVES IMMOBILIERES	26 793	49 811	(23 018)	-46,2%

BILAN SYNTHETIQUE

En milliers d'euros	2006	2005	Variations	
			en valeur	en %

ACTIF				
Actif immobilisé	246 635	257 081	(10 446)	-4,1%
Actif circulant	2 893 704	2 748 219	145 485	5,3%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	2 837 413	2 693 530	143 883	5,3%
Comptes de régularisation - actif	45	90	(45)	-50,0%
TOTAL DE L'ACTIF	3 140 384	3 005 389	134 995	4,5%

PASSIF				
Fonds de réserves	3 095 927	2 968 948	126 979	4,3%
Provisions pour risques & charges	327	328	(1)	-0,3%
Dettes financières et autres dettes	43 655	35 584	8 071	22,7%
Comptes de régularisation - passif	475	528	(53)	-10,0%
TOTAL DU PASSIF	3 140 384	3 005 389	134 995	4,5%

SYNTHESE DES RESULTATS

En milliers d'euros	2006	2005	Variations	
			en valeur	en %

Résultat du régime	(67 730)	(67 277)	(453)	0,7%
Résultat des réserves après IS	194 710	221 555	(26 845)	-12,1%
- Réserves mobilières	167 917	171 744	(3 828)	-2,2%
- Réserves immobilières	26 793	49 811	(23 018)	-46,2%
RESULTAT NET	126 980	154 279	(27 299)	-17,7%

Valeur du N non arrondie	7,1996	7,234
Valeur du N arrondie	7,25	7,25

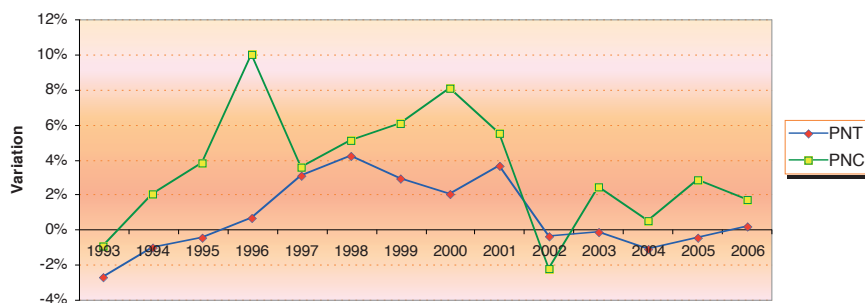


COTISANTS

◆ EFFECTIF DES COTISANTS

Années	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC				TRAVAIL AERIEN	TOTAL GENERAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES	TOTAL		
2002	252	7 916	6 239	12 181	26 336	1 215	27 803
2003	252	7 828	6 469	12 405	26 702	1 293	28 247
2004	253	7 719	6 548	12 425	26 692	1 295	28 240
2005	298	7 517	6 696	12 811	27 024	1 410	28 732
2006	315	7 558	6 829	13 003	27 390	1 372	29 077

◆ EVOLUTION DE LA VARIATION DES EFFECTIFS



◆ AGE MOYEN DES COTISANTS

Années	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	TOTAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES		
2002	45a 5m	42a 9m	35a 6m	33a 11m	42a	37a 4m
2003	45a 7m	42a 11m	35a 9m	34a 4m	42a 8m	37a 6m
2004	45a 8m	43a	36a 2m	34a 10m	44a 1m	37a 11m
2005	46a 2m	43a 3m	36a 4m	35a 2m	44a 4m	38a 1m
2006	46a 6m	43a 6m	36a 8m	35a 8m	43a 7m	38a 5m



PENSIONNES

◆ EFFECTIF DES RETRAITES HORS TEMPS ALTERNE ET FIN DE TEMPS ALTERNE

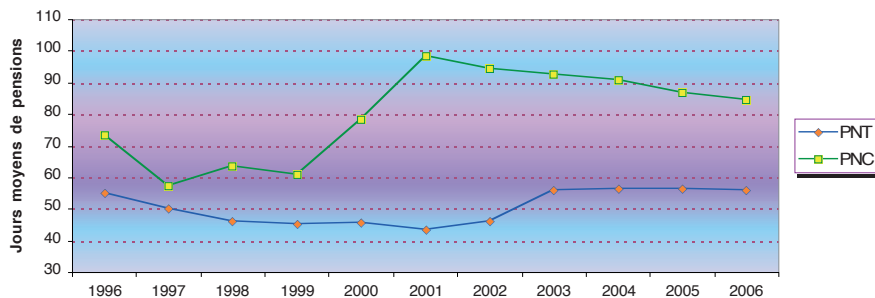
Années	DIRECTES DEFINITIVES		CONJOINTS SURVIVANTS		ORPHELINS		TOTAL	
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
2002	10 059	4,0%	2 294	6,5%	400	49,8%	12 753	5,4%
2003	10 480	4,2%	2 353	2,6%	390	- 2,5%	13 223	3,7%
2004	10 983	4,8%	2 427	3,1%	385	- 1,3%	13 795	4,3%
2005	11 472	4,45%	2 520	3,83%	383	- 0,52%	14 375	4,2%
2006	12 058	5,11%	2 616	3,81%	376	- 1,83%	15 050	4,7%

En 2002, pour la 1^{ère} fois, en raison de l'implantation du nouveau système informatique, nous avons réglé la pension de réversion pour orphelin séparément de la pension de réversion du conjoint, d'où l'augmentation de 49,8 %.

◆ EFFECTIF DES RETRAITES EN TEMPS ALTERNE

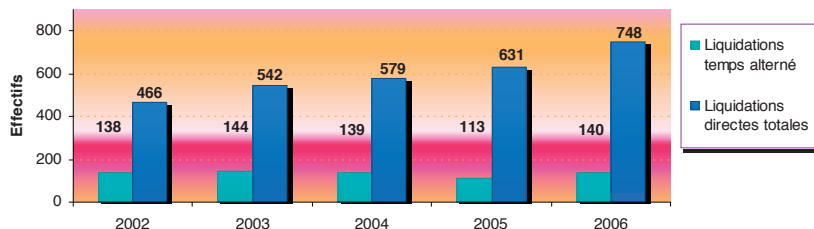
Jours moyens de pension payée

Années	PNT		PNC		TOTAL	
	Nombre	Jours de pension	Nombre	Jours de pension	Nombre	Jours de pension
2002	350	46	365	94	715	71
2003	319	56	407	92	726	76
2004	307	57	403	91	710	76
2005	297	56	362	87	659	73
2006	309	56	315	85	624	71





◆ TOTAL DES LIQUIDATIONS COMPLETES ET DES LIQUIDATIONS EN TEMPS ALTERNE



◆ AGE MOYEN DE LIQUIDATION COMPLETE

SPECIALITES	PENSIONS						TOTAL 2006	
	A TAUX PLEIN		PROPORTIONNELLE		AUTRE			
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TRANSPORT PUBLIC								
Pilotes	59a 3m	71	57a 3m	100	52a 11m	10	57a 10m	181
OMN	57a 3m	14	58a 5m	16			57a 10m	30
Stewards	54a 4m	110	57a 7m	36	51a 2m	8	54a 11m	154
HôtesSES	54a 5m	118	57a 5m	181	49a 6m	21	55a 9m	320
TRAVAIL AERIEN	59a 6m	14	60a 5m	40	54a 11m	3	59a 11m	57
ESSAIS-RECEPTION	57a 2m	5	61a 5m	1			57a 10m	6
TOTAL 2006	55a 10m	332	57a 9m	374	50a 10m	42	56a 6m	748
TOTAL 2005	56a 3m	327	57a 5m	257	50a 5m	47	56a 3m	631
TOTAL 2004	56a 2m	252	56a 9m	253	50a 9m	74	55a 9m	579

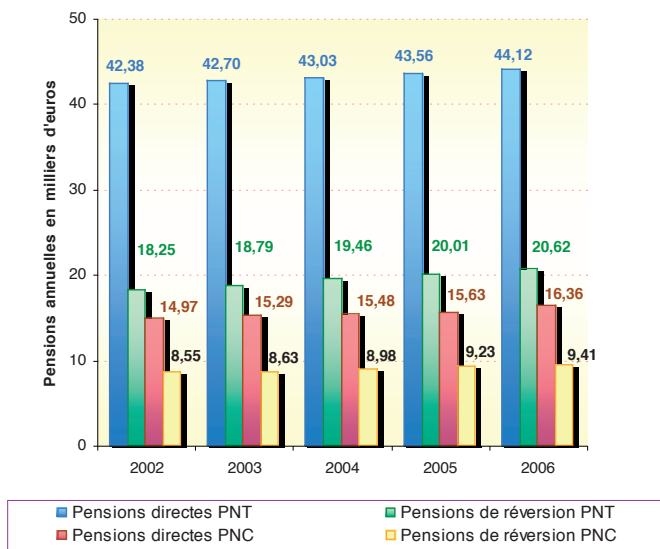
◆ AGE MOYEN DE PREMIERE LIQUIDATION EN TEMPS ALTERNE

SPECIALITES	PENSIONS				TOTAL 2006	
	A TAUX PLEIN		PROPORTIONNELLE			
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TRANSPORT PUBLIC						
Pilotes	54a 2m	36	54a 1m	11	54a 1m	47
OMN	-	-	-	-	-	-
Stewards	50a 10m	32	51a 5m	2	50a 10m	34
HôtesSES	50a 7m	46	51a 7m	13	50a 10m	59
TOTAL 2006	51a 9m	114	52a 8m	26	51a 11m	140
TOTAL 2005	52a 1m	90	52a 5m	23	52a 1m	113
TOTAL 2004	52a 3m	113	51a 6m	26	52a 2m	139

Relative stabilité des âges de liquidation en temps alterné pour toutes les catégories mais pris toujours plus précocement chez le PNC (50 ans) que chez les pilotes (54 ans).



◆ PENSIONS MOYENNES DIRECTES ET REVERSIONS PAR CATEGORIE PNT PNC



Progression des pensions moyennes plus faible pour les retraités directs en raison du poids des PNC et plus forte pour les réversions en raison du poids des PNT.

◆ AGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES PENSIONNES DE DROIT DIRECT

Années	Pilotes			OMN			Stewards			Hôtesse			Travail aérien			Essais réception			TOTAL		
	Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.	
2002	68a 4m	2330		71a	1049		63a 4m	1731		60a	3588		69a 4m	1005		70a 10m	356		65a	10 059	
2003	68a 5m	2469		70a 9m	1080		63a 8m	1814		60a 8m	3731		69a 6m	1026		71a 6m	360		65a 4m	10 480	
2004	68a 5m	2618		71a 2m	1094		63a10m	1927		61a 3m	3922		69a10m	1061		72a 1m	361		65a 6m	10 983	
2005	68a 7m	2742		71a 5m	1111		64a 1m	2033		61a10m	4151		70a 4m	1080		72a 5m	355		65a11m	11 472	
2006	68a 8m	2872		71a 8m	1106		64a 3m	2167		62a 3m	4452		70a 8m	1107		72a11m	354		66a 1m	12 058	

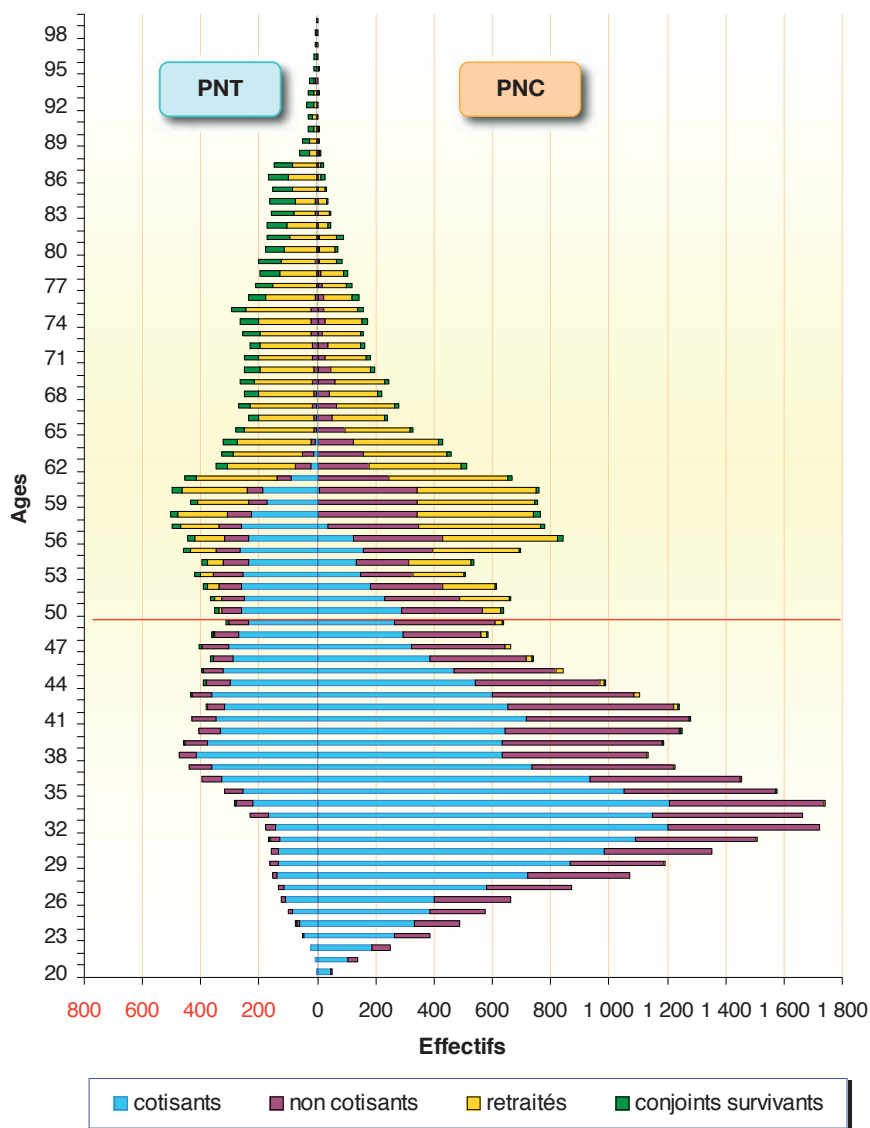
◆ AGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES CONJOINTS SURVIVANTS

Années	Pilotes			OMN			Stewards			Hôtesse			Travail aérien			Essais réception			TOTAL		
	Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.		Ages	Eff.	
2002	70a 8m	771		76a 4m	492		66a11m	338		62a	105		69a	401		78a 6m	187		71a 3m	2 294	
2003	71a 2m	799		76a10m	491		67a10m	357		62a 5m	117		69a 5m	403		79a 3m	186		71a 9m	2 353	
2004	71a 8m	822		77a 2m	504		68a 6m	376		63a 4m	122		69a 9m	425		79a 9m	178		72a 2m	2 427	
2005	72a 3m	868		77a10m	513		69a 4m	394		64a 6m	130		70a 1m	439		80a	176		72a 8m	2 520	
2006	72a 5m	910		78a 6m	517		69a10m	415		64a11m	145		71a 3m	454		80a 5m	175		73a 2m	2 616	

Les âges moyens des pensionnés directs et réversions progressent respectivement de 2 et 6 mois.

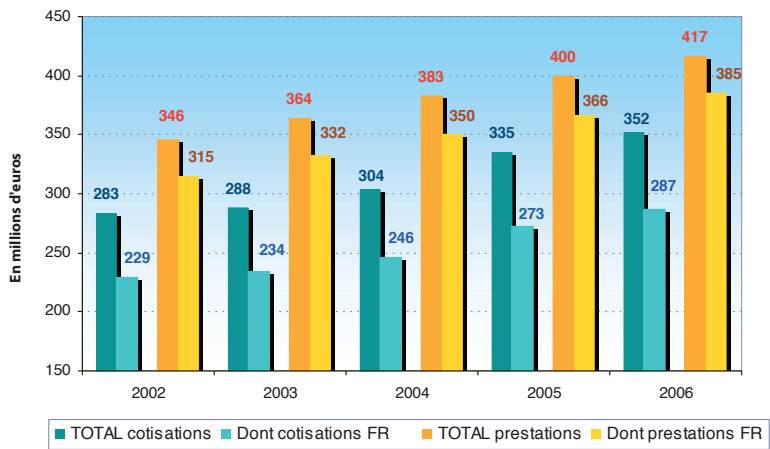


PYRAMIDE DES AGES 2006





COTISATIONS ET PRESTATIONS



FR : fonds retraite

RAPPORT DE CHARGE SIMPLE DES TROIS FONDS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rapport de charge PNT	0,6945	0,6995	0,6714	0,6831	0,7373	0,7473
Rapport de charge PNC	1,0977	1,0036	0,9843	0,9871	0,9985	0,9887
Rapport de charge calculé (*)	0,8067	0,7905	0,7657	0,7749	0,8165	0,8218
Rapport de charge TOTAL comptable	0,8166	0,8169	0,8129	0,7990	0,8417	0,8460

(*) à partir de la masse salariale, hors rachats, cotisations au taux majoré,...

EVOLUTION DES COTISATIONS

Principaux facteurs ⁽¹⁾ expliquant l'évolution du montant des cotisations

ANNEES	Masse salariale soumise à cotisations		Taux de cotisations	RACHATS (UNEDIC & PN)	Evolution totale ⁽²⁾
	Masse salariale	Dont effectifs			
2002	+ 3,70 %	- 0,85 %	0 %	- 0,02 %	+ 3,56 %
2003	+ 2,46 %	+ 1,60 %	+ 0,30 %	+ 0,17 %	+ 5,01 %
2004	+ 3,36 %	- 0,02 %	+ 1,76 %	+ 0,41 %	+ 3,18 %
2005	+ 9,43 %	+ 1,74 %	+ 0,21 %	+ 0,29 %	+ 9,96 %
2006	+ 4,79 %	+ 1,20 %	+ 0,42 %	- 0,21 %	+ 4,81 %

⁽¹⁾: Pour mémoire, il existe d'autres facteurs non répertoriés ici (cotisations au taux majoré, rappels de salaire,...)

⁽²⁾: Cotisations des trois fonds (hors majorations de retard et remises)



EVOLUTION DU TAUX DE COTISATIONS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux d'appel au fonds retraite	93,85%	94,20%	96,25%	96,50%	97,00%	97,50%
Taux de cotisations total	20,893%	20,956%	21,325%	21,37%	21,46%	21,55%

EVOLUTION DES PRESTATIONS

Liquidations totales

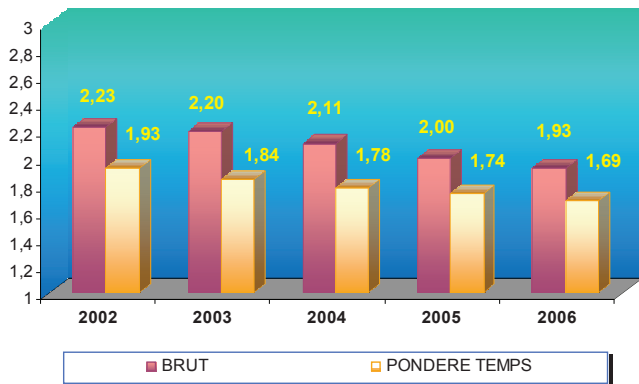
ANNEES	Effectifs de pensionnés hors temps alterné	Revalorisation de l'IVP	Prestations versées
2004	+ 4,33%	+ 2,10%	+ 5,23%
2005	+ 4,20%	+ 1,65%	+ 4,44%
2006	+ 4,70%	+ 1,92%	+ 4,93%

Répartition des prestations du fonds retraite et du fonds spécial (en milliers d'euros)

ANNEES		Pensions	Majorations	Bonifications	TOTAL
2004	Liquidations définitives	353 361	19 371	2 423	375 155
	Liquidations en temps alterné	3 808	796	19	4 623
	Total	357 169	20 167	2 442	379 778
2005	Liquidations définitives	369 687	19 586	2 546	391 819
	Liquidations en temps alterné	3 489	687	17	4 193
	Total	373 176	20 273	2 563	396 012
2006	Liquidations définitives	388 745	19 744	2 661	411 150
	Liquidations en temps alterné	3 243	610	19	3 872
	Total	391 988	20 354	2 680	415 022



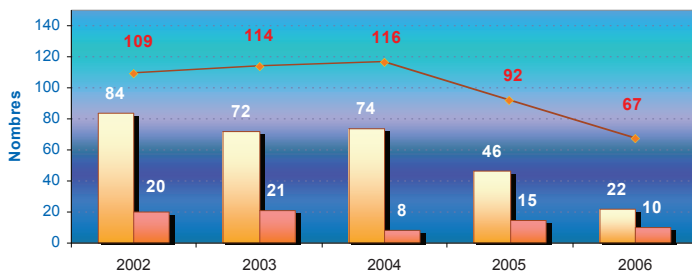
RAPPORT COTISANTS / PENSIONNES



- **BRUT** : rapport du nombre de cotisants sur le nombre de retraités.
- **PONDERE TEMPS** : rapport des effectifs théoriques pondérés par les temps de cotisations ou de prestations (cotisants / retraités).

PREVOYANCE

◆ DOSSIERS EN CONSEIL MEDICAL ET DROITS OUVERTS POUR CAUSE D'INAPTITUDE



■ Inaptitudes non imputables ■ Inaptes imputables — Inaptitudes définitives

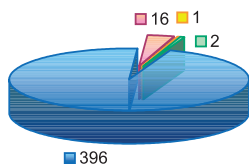
La comptabilisation se fait sur l'exercice de l'inaptitude définitive. Il faut noter qu'il peut y avoir un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre l'inaptitude définitive et la reconnaissance de l'imputabilité ou autre fait générateur (invalidité ou accident de travail Sécurité sociale) permettant l'ouverture d'un droit à pension à effet de l'inaptitude définitive. Les données pour chacun des exercices ne sont donc que provisoires et revues, le cas échéant, a posteriori lors de la liquidation des droits.



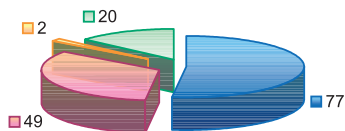
EMPLOYEURS

◆ NOMBRE D'EMPLOYEURS (PAR CATÉGORIE ET PAR TAILLE)

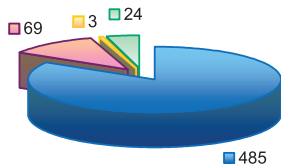
Employeurs Travail Aérien



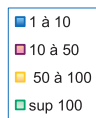
Employeurs Transport Public



NB : certains employeurs figurent dans plusieurs catégories d'activité.



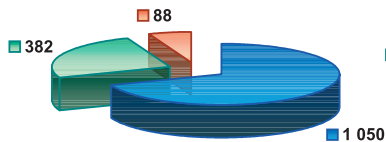
Nbre de PN par employeur



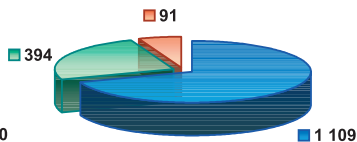
Total employeurs (y compris 19 en essais réception)

◆ REPARTITION DES MASSES SALARIALES EN 2005 ET 2006 (SALAIRES NON PLAFONNÉS)

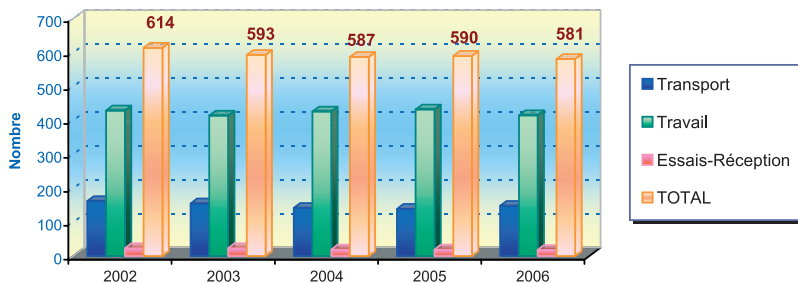
2005 : 1 520 M€



2006 : 1 594 M€



◆ VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOYEURS





◆ Navigants actifs, pensionnés, employeurs, vous êtes tous concernés

Nouvelles du conseil d'administration

Les travaux sur une réforme du régime se poursuivent. Nous vous tiendrons au courant des orientations retenues le moment venu.



◆ Vous êtes actif, soyez vigilant !

Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, accomplissez vous-même cette formalité pour protéger vos droits. Sans cette déclaration, aucune des prestations prévues par le code de l'aviation civile ne peut être versée.

◆ Régularisations



Lorsque la CRPN constate une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations, elle en informe l'employeur et les navigants. La validation des périodes est effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des précomptes**, que ceux-ci aient été versés ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes en cause**. Au-delà de ce délai, aucune validation n'est possible en l'absence de versement de cotisations.

◆ Demande d'ouverture de droit



Vous envisagez la liquidation de vos droits CRPN, en totalité ou partiellement dans le cadre du temps alterné. Pensez à nous faire parvenir votre demande écrite au plus tard le mois précédant la date choisie. Vous êtes incertain quant à la date exacte d'effet de votre pension ? Adressez-nous cependant votre demande d'ouverture de droit, sans préciser la date, à titre conservatoire. Cette demande écrite va déterminer la date d'effet de votre pension et nous permettre d'initier l'instruction de votre dossier de pension.

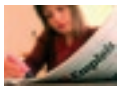
◆ Vous êtes pensionné

- ◆ Le conseil d'administration a décidé d'augmenter les pensions au 1^{er} juillet 2007 de 1,5103 % par rapport au 1^{er} juillet 2006. Les pensions ont été augmentées à titre provisionnel de 0,825 % au 1^{er} janvier 2007, le complément est appliqué au 1^{er} juillet 2007.
- ◆ Vous êtes retraité dans le cadre du temps alterné, vous devez informer la CRPN de la fin de votre contrat de travail au plus tard au cours du dernier mois d'activité, sauf cas particulier, pour que la liquidation de la partie de vos droits non liquidés en temps alterné puisse prendre effet dès votre cessation d'activité.



◆ Vous êtes **actif** ou **pensionné**, ceci vous concerne :

◆ UNEDIC



Depuis 1997, l'UNEDIC nous adresse chaque année une participation pour le financement retraite des périodes de chômage faisant suite à un contrat de navigant ayant donné lieu à cotisations à la CRPN. Nous informons automatiquement les affiliés concernés de leurs droits lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire.

La validation des périodes de chômage afférentes à l'exercice 2006 se fera à la fin du second semestre 2007.

Nous sommes régulièrement interrogés par des affiliés pensionnés sur les possibilités de valider des périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, ils percevaient la pension CRPN.

Il ne peut y avoir pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.



◆ **Notification de droits**

Vous avez exercé une activité de navigant en 2006. Les notifications de droits au 1^{er} janvier 2007 sont envoyées aux affiliés actifs fin juillet 2007 et aux affiliés retraités lors de la prise en compte de cette activité dans le calcul de leur pension. Votre notification de droits 2007 vous précise les temps et salaires déclarés par votre ou vos employeur(s) pour 2006 ainsi que le montant de vos droits théoriques au 1^{er} janvier 2007.

Si une partie de vos droits a déjà été liquidée en temps alterné, votre notification de droits vous indique le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2007, de vos droits liquidés, revalorisés par l'IVP du premier semestre 2007 (pour mémoire, 34,5175) et le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2007, de vos droits non encore liquidés, valorisés normalement par l'IVSC₂₀₀₇ (pour mémoire, 29,3529).

Vigilance toujours : contrôlez vos notifications de droits avec soin et conservez-les, elles vous permettront de suivre l'évolution de vos droits.



◆ Employeurs en contentieux avec la CRPN



Si vous avez exercé en 2006 une activité de navigant chez un employeur en contentieux avec la CRPN, nous vous en avons informé et vous avons demandé, le cas échéant, vos bulletins de paie. Si nous avons pu les exploiter avant l'édition des notifications de droits au 1^{er} janvier 2007, vous pouvez constater la validation effectuée, **totale en jours et partielle en salaire à hauteur des précomptes**, conformément à la décision du conseil d'administration, pour les périodes non réglées en totalité par votre employeur.

Si vous ne constatez pas de validation pour cette activité :

- soit vous n'avez pas envoyé les bulletins de paie demandés : nous vous invitons à nous en adresser copie dans les meilleurs délais (ceux-ci doivent être impérativement produits dans le délai de 3 ans suivant la période d'activité).
- soit vos bulletins de paie sont en cours d'exploitation et une nouvelle notification de droits vous sera adressée ultérieurement.

◆ Vous êtes employeur, ne prenez pas de risque !

◆ *Acquittez-vous de vos cotisations dans les délais*



La CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux rétentions de précompte de cotisations, car elles sont assimilables à un abus de confiance.

◆ *Informez-nous de toute embauche de navigant*

Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne**.

Du nouveau cette année :



Vous pouvez désormais saisir directement vos déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur notre site internet :

Connectez-vous sur : <http://www.crpn.fr> - Services en ligne – Effectuez vos DPAE.

Nous vous rappelons que **la DPAE est obligatoire**, elle conditionne la couverture risques aériens de votre personnel navigant, notamment en cas d'accident aérien en service.

TRANSACTIONS & GESTION IMMOBILIÈRE

Pour gérer directement son patrimoine immobilier, votre caisse de retraite a créé en 1990 sa propre filiale : **LOC INTER IMMOBILIER**.

LOC INTER IMMOBILIER administre pour le compte de la CRPN une quarantaine d'immeubles d'habitation ou de bureaux.

Depuis juin 2006, **LOC INTER IMMOBILIER** peut gérer et commercialiser des biens appartenant à d'autres Institutions. D'ores et déjà, nous proposons à la location un large choix d'appartements.

Les programmes de vente de la CRPN, décidés entre 2003 et 2005, arrivent à leur fin : *quelques opportunités restent à saisir.*

Les appartements proposés ont tous en commun un bon niveau de standing et de confort. Ils sont situés dans Paris et sa région.

Nous vous invitons à découvrir nos offres sur notre site internet : www.locinter.com



- ① Olivier HERBET,
Directeur de Loc Inter Immobilier
- ② Sonia DAL PAN,
Assistante de direction
- et l'équipe commerciale :
- ③ Florence BURNER,
- ④ Christine ZOLLA,
- ⑤ Serge MELKI,
- ⑥ Marie SCHEIBER.

Pour investir, nous vous proposons plusieurs programmes appartenant à la CRPN :

- Résidence Costes et Bellonte (Paris 14^{ème})
- Résidence La Croix du Sud (Paris 15^{ème})
- Résidence Santos Dumont (Issy les Moulineaux 92)
- Résidence l'Orée du Bois (Charenton 94)



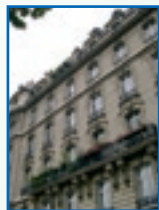
*Costes et Bellonte
à Paris 14^{ème}*



*L'Orée du Bois
à Charenton*

**Prochainement, un nouveau programme à la vente :
Rue des Colonnes du Trône - 75012 PARIS**

LOCATIONS



*Jean Mermoz à
Neuilly-sur-Seine*



*Didier Daurat à
Paris 11^{ème}*



*Saint-Exupéry à
Courbevoie*



*Hermes à
Paris 17^{ème}*

Voici quelques résidences CRPN.

**Désormais nous vous proposons des appartements,
propriété d'autres Institutions.**

**Vous êtes navigant,
vous bénéficiez d'une réduction d'honoraire
pour la location d'un appartement**

CLIQUEZ ET ENTREZ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.locinter.com ➤



A VOTRE SERVICE

Vous déménagez,

vous vous mariez,

vous changez d'employeur,

vous souhaitez connaître vos droits CRPN... ?



Informez-nous du changement ou posez-nous vos questions par écrit (courrier ou fax exclusivement). Précisez-nous votre n° de sécurité sociale (ou NIR), sans oublier la clé, et éventuellement votre code CRPN.

CRPN - 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
Télécopieur : 01 41 92 26 29

N'oubliez pas d'affranchir suffisamment vos courriers

Vous préférez nous rencontrer ?

Nos bureaux vous sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, uniquement sur rendez-vous, au **01 41 92 25 25**

Vous voulez retrouver un(e) ami(e) ?

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer les adresses de nos affiliés. Pour vous aider, nous ferons suivre avec plaisir la lettre que vous nous adresserez sous enveloppe timbrée, libellée aux nom et prénom du destinataire.

Les courriers non timbrés ne seront pas transmis

Vous souhaitez des informations sur notre action sociale ?

- Valérie LE SCOUR, pour le fonds social et les prêts au logement - Tél. : 01 41 92 25 32
- Elisa SALA, pour l'aide aux handicapés - Tél. : 01 41 92 25 09

Exceptionnellement, la CRPN sera fermée les jours suivants :

- Lundi 24 décembre (veille de Noël)
- Lundi 31 décembre (veille du Nouvel an)

Le site internet CRPN est à votre disposition : www.crpn.fr